

# **Le guide d'identification du danger chimique**



**Des produits chimiques  
dangereux  
dans mon secteur d'activité ?  
Aucun ! Pourquoi ?**



## L'étiquetage d'un produit : les pictogrammes

Les produits dangereux sont identifiables par leur étiquetage, qui comporte des pictogrammes.  
ATTENTION ! La classification ci-dessous est valable jusqu'en 2015...

	<b>E : Explosif</b> : Explode en présence d'une flamme, d'un choc ou de frottements
	<b>F : Facilement inflammable</b> : Les vapeurs s'enflamment en présence d'une flamme ou étincelle à température ambiante <b>F+ : Extrêmement inflammable</b> : Les vapeurs s'enflamment en présence d'une flamme ou étincelle même au dessous de 0°C
	<b>T : Toxique</b> : Provoque des lésions graves ou même la mort par inhalation, ingestion ou contact avec la peau <b>T+ : Très toxique</b> : Provoque des lésions mortelles par inhalation, ingestion ou contact avec la peau
	<b>Xi : Irritant</b> : Irrite la peau, les yeux et les voies respiratoires. <b>Xn: Nocif</b> : Provoque des lésions en cas d'absorption.
	<b>C : Corrosif</b> : Provoque la destruction de tissus vivants (peau, muqueuses) par contact ou inhalation, corrode les matériaux.
	<b>O : Comburant</b> : Favorise l'inflammation de matières combustibles, active un incendie.
	<b>N : Dangereux pour l'environnement</b> : Dangereux si déversé dans l'environnement, perturbe gravement le système écologique.
<p>Modifications d'après le règlement européen SGH : <b>Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques</b>, applicable depuis janvier 2009, avec mise en œuvre progressive jusqu'en janvier 2015. Pour en savoir plus : <a href="http://www.inrs.fr/dossierwebSGH">www.inrs.fr/dossierwebSGH</a></p>	

**Etiquetage des produits chimiques : Attention ça a changé en 2009 !**  
**La réglementation change... les étiquettes et les pictogrammes de danger aussi !**

Certains de ces pictogrammes ressemblent aux symboles que vous avez déjà l'habitude de voir. Attention : ils ne représentent pas forcément les mêmes dangers et ne sont pas systématiquement associés aux mêmes produits chimiques.

	<b>Explose</b> au contact d'une flamme, étincelle, choc, frottement, chaleur...
	<b>Facilite ou accélère la combustion</b> des autres corps : peut provoquer un incendie ou une explosion ( <i>principaux comburants = l'oxygène, les peroxydes, les chlorates et les nitrates</i> )
	<b>S'enflamme</b> au contact d'une flamme/étincelle, chaleur/frottements, air, et eau si dégagement de gaz/aérosols
	<b>Gaz sous pression</b> , pouvant exploser sous l'effet de la chaleur
	<b>Attaque la peau et les muqueuses</b> (yeux, nez, gorges, bronches) ; provoque des brûlures graves pour les yeux si contact ou projection ( <i>produits corrosifs</i> )
	<b>Empoisonne rapidement</b> , même à faible dose ( <i>toxicité aiguë</i> ), dont troubles entraînant la mort
	<b>Empoisonne</b> à forte dose ; <b>irrite</b> les yeux, la gorge, le nez ou la peau ; provoque des allergies cutanées (eczémas) ; provoque somnolence ou vertiges
	<b>Produits CMR : cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction</b> ; graves effets (dont mortels) sur les voies respiratoires et les poumons
	Provoque des <b>effets sur les organismes vivants</b> du milieu aquatique

# Substances et préparations chimiques

## L'identité du produit

Dans le cas d'un produit pur ou d'une substance, il s'agit du **nom chimique** lui-même.

Dans le cas d'un produit manufacturé ou préparation, il s'agit de son **nom commercial** ou de sa désignation.

Toutefois lorsque des substances très toxiques, toxiques, nocives, corrosives, sensibilisantes ou cancérigènes dépassent un seuil de concentration défini, leur nom chimique doit également apparaître sous la mention : « **contient du ...** ».

## Conseils de prudence

Ils sont définis par la réglementation, et concernent ce produit (substance ou préparation)



## Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone

- du fabricant,
- du distributeur
- ou de l'importateur

## Dangers

Les plus importants sont signalés par les pictogrammes.

## Les principaux dangers

Ils sont présentés par le produit (substance ou préparation) sous forme de phrases types définies par la réglementation. (cf. *infra*)

# Comment lire une Fiche de Données de Sécurité ?

Attention ! Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, le règlement REACH [Système unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques] a modifié la structure des Fiches de Données de Sécurité (FDS).

La FDS est complémentaire à l'étiquetage réglementaire ; elle fournit des informations de base concernant la sécurité, la sauvegarde de la santé et celle de l'environnement, et indique des moyens de protection ainsi que des mesures à prendre en cas d'urgence. Il est indispensable que la fiche soit à jour :

**→ Date de mise à jour inférieure à 3 ans maximum.**

La FDS comprend **16 rubriques**, voici les plus essentielles :

**Rubrique 1** Indique le nom commercial.

**Rubrique 2 Identification des dangers**

Informe sur les principaux dangers du produit pour l'homme et pour l'environnement.

Ces dangers pour l'homme sont indiqués s'il y a :



- Contact avec la peau,
- Inhalation
- Projection dans les yeux
- Ingestion (consommation accidentelle)
- Dangers pour l'environnement

**Rubrique 3** Renseigne sur les substances soumises à étiquetage contenues dans le produit « composition /informations sur les composants ».

**Rubrique 4 Description des premiers secours à porter en cas d'urgence**

Ces informations permettent à l'utilisateur du produit concerné d'avoir les mesures de premiers secours et les actions à éviter en cas d'urgence s'il y a **contact avec la peau, inhalation, projection dans les yeux, ingestion (consommation accidentelle)**.

**Rubrique 7 Précautions de stockage, d'emploi et manipulation**

Cette rubrique indique les précautions à prendre dans l'utilisation du produit, son stockage, les consignes à respecter pour ne pas se mettre en danger.



**Rubrique 8 Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle et collective**

Toutes les précautions à prendre sont précisées pour réduire le plus possible l'exposition des travailleurs.

**Les mesures de protection collective** (ventiler la pièce, capter les poussières à la source, etc.) sont mentionnées, ainsi que les protections individuelles à mettre en œuvre.

**Rubrique 15 Informations réglementaires**

Cette rubrique résume les informations devant être mentionnées sur l'étiquette : produits contenus, phrases de risques (R + chiffres) et phrases de sécurité (S + chiffres). (cf. *infra*)

**La fiche technique n'est pas la fiche de données de sécurité !!!  
A chaque commande de produits, vous devez demander les FDS à votre fournisseur**

## Nature des risques attribués aux substances dangereuses (Phrases de risque R)

Attention le nouvel étiquetage va entraîner des nouvelles mentions de danger (H + 3 chiffres) qui remplaceront les phrases R

- R 1 Explosif à l'état sec.
- R 2 Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 Peut provoquer un incendie.
- R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10 Inflammable.
- R 11 Facilement inflammable.
- R 12 Extrêmement inflammable.
- R 14 Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables
- R 16 Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17 Spontanément inflammable à l'air.
- R 18 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflammable / explosif.
- R 19 Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20 Nocif par inhalation.
- R 21 Nocif par contact avec la peau.
- R 22 Nocif en cas d'ingestion.
- R 23 Toxique par inhalation.
- R 24 Toxique par contact avec la peau.
- R 25 Toxique en cas d'ingestion.
- R 26 Très toxique par inhalation.
- R 27 Très toxique par contact avec la peau.
- R 28 Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
- R 30 Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33 Danger d'effets cumulatifs
- R 34 Provoque des brûlures
- R 35 Provoque de graves brûlures.
- R 36 Irritant pour les yeux.
- R 37 Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38 Irritant pour la peau.
- R 39 Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40 Effet cancérogène suspecté. Preuves insuffisantes.
- R 41 Risque de lésions oculaires graves.
- R 42 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45 Peut provoquer le cancer.
- R 46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48 Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49 Peut provoquer le cancer par inhalation.
- R 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- R 54 Toxique pour la flore.
- R 55 Toxique pour la faune.
- R 56 Toxique pour les organismes du sol.
- R 57 Toxique pour les abeilles.
- R 58 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59 Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60 Peut altérer la fertilité.
- R 61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64 Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68 Possibilité d'effets irréversibles.

# Conseils de prudence concernant les substances et préparations dangereuses (Phrases S)

Attention le nouvel étiquetage va entraîner des nouveaux conseils de prudence (P + 3 chiffres) qui remplaceront les phrases S

- S 1** Conserver sous clé.
- S 2** Conserver hors de la portée des enfants.
- S 3** Conserver dans un endroit frais.
- S 4** Conserver à l'écart de tout local d'habitation.
- S 5** Conserver sous ... (liquide approprié à spécifier par le fabricant).
- S 6** Conserver sous ... (gaz inerte à spécifier par le fabricant).
- S 7** Conserver le récipient bien fermé.
- S 8** Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.
- S 9** Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- S 12** Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
- S 13** Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
- S 14** Conserver à l'écart des ... (matière(s) incompatible(s) à indiquer par le fabricant).
- S 15** Conserver à l'écart de la chaleur.
- S 16** Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -Ne pas fumer.
- S 17** Tenir à l'écart des matières combustibles.
- S 18** Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- S 20** Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
- S 21** Ne pas fumer pendant l'utilisation.
- S 22** Ne pas respirer les poussières.
- S 23** Ne pas respirer les gaz/vapeurs/ fumées/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
- S 24** Éviter le contact avec la peau.
- S 25** Éviter le contact avec les yeux.
- S 26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S 27** Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- S 28** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec (produits appropriés à indiquer par le fabricant).
- S 29** Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- S 30** Ne jamais verser de l'eau dans le produit.
- S 33** Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- S 35** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- S 36** Porter un vêtement de protection approprié.
- S 37** Porter des gants appropriés.
- S 38** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
- S 39** Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- S 40** Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser ... (à préciser par le fabricant).
- S 41** En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées.
- S 42** Pendant les fumigations/pulvérisations porter un appareil respiratoire approprié (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
- S 43** En cas d'incendie utiliser... (moyens d'extinction à préciser par le fabricant. Si l'eau augmente les risques, ajouter "Ne jamais utiliser d'eau").
- S 45** En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- S 46** En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S 47** Conserver à une température ne dépassant pas ... °C (à préciser par le fabricant).
- S 48** Maintenir humide avec... (moyen approuvé à préciser par le fabricant).
- S 49** Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- S 50** Ne pas mélanger avec ... (à spécifier par le fabricant).
- S 51** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- S 52** Ne pas utiliser sur de grandes surfaces dans les locaux habités.
- S 53** Éviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
- S 56** Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- S 57** Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- S 59** Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations relatives à la récupération ou au recyclage.
- S 60** Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.
- S 61** Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
- S 62** En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- S 63** En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.
- S 64** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

# Les principales substances utilisées dans la branche CHR

## NETTOYAGE DES SANITAIRES

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLÉE
<p>Détartrer et/ou désinfecter les sanitaires ou les WC</p> 	<p>Acide chlorhydrique</p>  <p>Autres anticalcaires</p>	 <p><b>C - Corrosif</b> Produits pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, muqueuses).</p>  <p><b>T - Toxique</b> Produits dangereux en cas de pénétration dans l'organisme par le nez, la bouche ou à travers la peau.</p> <p><b>Ne JAMAIS mélanger l'acide, ni tout autre détartrant, avec de l'eau de javel (dégagement gazeux toxique)</b></p>	 <p>Gants en <u>butyle</u>, <u>néoprène</u> ou <u>PVC</u></p>  <p>Lunettes anti-projection</p>  <p>Masque à cartouche</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## NETTOYAGE DES SANITAIRES

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
<p>Désinfecter les sanitaires, le sol Blanchir des habits</p>	<p>Eau de javel</p> 	 <p><b>C - Corrosif</b> Produits pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, muqueuses).</p>  <p><b>Xi - Irritant</b> Produits pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau.</p> <p><b>Ne JAMAIS mélanger l'eau de javel avec de l'acide (dégagement gazeux toxique)</b></p>	 <p>Gants en <u>butyle, néoprène, PVC ou nitrile</u></p>  <p>Lunettes anti-projection</p>
<p>Désodoriser et supprimer les odeurs</p>	<p>Désodorisants spray</p> 	 <p><b>F+ -Extrêmement inflammable</b> Produits pouvant s'enflammer très facilement, même à température ordinaire. Produits pouvant s'enflammer sous l'action d'une source de chaleur.</p>	<p>Entreposer à l'abri de la chaleur</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHR

## NETTOYAGE DE LA VAISSELLE : PLONGE ET LAVE - VAISSELLE

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLÉE
Plonge manuelle	Liquide de vaisselle 	Produit non étiquetable	 Gants en <u>nitrile</u> , <u>vinyle</u> ou <u>PVC</u> pour limiter l'irritation
Lave - vaisselle	Liquide de lavage 	 <b>Xi - Irritant</b> Par contact cutané ou par inhalation	  Gants en <u>vinyle</u> ou <u>PVC</u> <b>Privilégier les systèmes en vase clos</b>
Lave - vaisselle	Liquide de rinçage 	 <b>Xi - Nocif</b> Par ingestion   <b>Xi - Irritant</b> Par contact cutané	  Gants en <u>vinyle</u> ou <u>PVC</u> <b>Privilégier les systèmes en vase clos</b>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## NETTOYAGE DES SOLS ET DE LA VITRERIE

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLÉE
Nettoyer les sols et surfaces à l'humide	<p>Détergents multi usage</p> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Un grand nombre des produits que vous utilisez sont des nettoyeurs désinfectants qui détruisent les bactéries et champignons parasites. Pour la plupart, ils contiennent des substances hautement allergisantes telles que les formaldéhydes, glutaraldéhydes et ammonium quaternaire. La protection des mains est indispensable</p>	 <p>Gants en <u>vinyle</u> ou <u>nitrile</u></p>
Nettoyer les vitres	<p>Vinaigre blanc</p>  <p>Ammoniac</p> 	 <p><b>Xi – Irritant</b> par contact avec la peau, les yeux ou les poumons</p>  <p><b>Xi – Irritant</b> Par contact ou par inhalation</p>  <p><b>C - Corrosif</b> Produits pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, muqueuses).</p>	 <p>Gants en <u>vinyle</u> ou <u>nitrile</u></p>  <p>Lunettes anti-projection</p> <p>Pour le nettoyage des vitres préférer des produits moins dangereux que l'ammoniac</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## DEGRAISSAGE DU PLAN DE TRAVAIL, FOURNEAUX, GRILLES

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
<p>Dégraissier la cuisinière, les hottes, les grilles...</p>	<p>Dégraissants spray</p> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Par contact et par inhalation</p> <p><b>Limiter l'utilisation à chaud, qui dégage beaucoup de vapeurs irritantes.</b></p> <p><b>Penser à VENTILER le local pendant le nettoyage</b></p>	 <p>Gants en <u>nitrile</u> ou <u>vinyle</u></p>  <p>Masque à cartouche</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## NETTOYAGE DU LINGE, NAPPES, SERVIETTES, VETEMENTS DE TRAVAIL...

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
<p>Pré - détachage</p>	<p>Solvants liquide ou spray</p> 	 <p><b>Xi - Nocif</b> Produit pouvant provoquer des lésions dans l'organisme en cas d'absorption cutanée ou respiratoire</p> <p><b>Utiliser dans une pièce BIEN VENTILEE</b></p>	 <p>Masque à cartouche</p> <p>En cas d'utilisation brève mais intense</p>
<p>Lessive à l'eau Nappes, serviettes, vêtements de travail...</p>	<p>Lessives</p> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Produit pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau</p>	 <p>Gants en <u>vinyle</u></p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## PRODUITS SPECIFIQUES UTILISES PAR LE SERVICE ENTRETIEN

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
Déboucher les canalisations	<p><b>Déboucheurs</b> (Granules, gel, liquide)</p> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Produit pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau</p> <p><b>Ou</b></p>  <p><b>Xn - Nocif</b> Produit pouvant provoquer des lésions dans l'organisme en cas d'absorption cutanée ou respiratoire</p> <p><b>Ou</b></p>  <p><b>C - Corrosif</b> Produits pouvant exercer une action destructrice sur les tissus vivants (peau, muqueuses)</p> <p><b>PRODUIT DANGEREUX</b> <b>CONTIENT DE LA SOUDE CAUSTIQUE</b></p>	  <p>Gants en <u>vinyle, butyle ou nitrile</u></p>  <p>Lunettes anti-projection</p> <p><b>NE PAS RESTER DANS LA PIECE APRES LA MISE EN ŒUVRE</b></p>

*\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015*

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## PRODUITS SPECIFIQUES UTILISES PAR LE SERVICE ENTRETIEN

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
Nettoyer les graffitis	<p><b>Anti-graffitis</b> (spray, liquide, lingettes)</p> 	<p> <b>Xi - Irritant</b> Produit pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau</p> <p><b>Ou</b></p> <p> <b>Xn - Nocif</b> Produit pouvant provoquer des lésions dans l'organisme en cas d'absorption cutanée ou respiratoire</p> <p><b>Ou</b></p> <p> <b>T - Toxique</b> Produits dangereux en cas de pénétration dans l'organisme par le nez, la bouche ou à travers la peau.</p> <p><b>UN PRODUIT TOXIQUE EST A REMPLACER DANS LA MESURE DU POSSIBLE</b></p>	<p></p> <p>Gants en <u>nitrile ou néoprène</u></p> <p></p> <p>Masque à cartouche (selon les Fiches de Données de Sécurité)</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

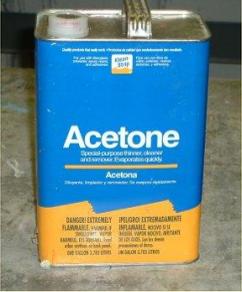
## PRODUITS SPECIFIQUES UTILISES PAR LE SERVICE ENTRETIEN

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
Supprimer les insectes et les rongeurs	<p><b>Raticides</b></p> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Produit pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau</p> <p><b>Ou</b></p>	 <p>Gants en <u>nitrile, néoprène</u> ou <u>butyle</u></p>
Traiter les espaces verts	<p><b>Traitements du bois</b></p> 	 <p><b>Xn - Nocif</b> Produit pouvant provoquer des lésions dans l'organisme en cas d'absorption par voie cutanée et respiratoire</p> <p><b>Ou</b></p>	<p><b>Ou</b></p>
	<p><b>Dés herbants</b></p> 	 <p><b>T - Toxique</b> Produits dangereux en cas de pénétration dans l'organisme par le nez, la bouche ou à travers la peau.</p> <p><b>UN PRODUIT TOXIQUE EST A REMPLACER DANS LA MESURE DU POSSIBLE</b></p>	 <p>Masque à cartouche selon les Fiches de Données de Sécurité</p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## PRODUITS SPECIFIQUES UTILISES PAR LE SERVICE ENTRETIEN

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
Remplacer les vitres	<b>Joints d'étanchéité Mastics</b> 	 <p><b>Xi - Irritant</b> Produit pouvant provoquer une réaction inflammatoire au contact avec la peau</p>	 <p>Gants en <u>vinyle</u> ou <u>nitrile</u></p> <p>En cas d'emploi prolongé</p>
Nettoyer les outils	<b>Solvants</b> (acétone, white-spirit...) 	 <p><b>F+ - Extrêmement inflammable</b> Produits pouvant s'enflammer très facilement même à température ordinaire. Produits pouvant s'enflammer sous l'action d'une source de chaleur.</p> <p><b>VENTILER LA PIECE</b></p> <p><b>Ne pas rejeter à l'égout</b></p>	<p>Préférer des nettoyeurs sans solvant</p>  <p>Gants en <u>nitrile</u> ou <u>néoprène</u></p>

**\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015**

# Les principales substances utilisées dans la branche CHRD

## PRODUITS SPECIFIQUES UTILISES PAR LE SERVICE ENTRETIEN

UTILISATION	PRODUIT	PICTOGRAMME*	PROTECTION CONSEILLEE
Diluer les peintures, encres et vernis.	<p><b>White Spirit</b></p> 	 <p><b>Xn - Nocif</b> Produit pouvant provoquer des lésions dans l'organisme en cas d'absorption cutanée ou respiratoire.</p> <p><b>VENTILER LA PIECE</b></p>	 <p>Gants en <u>vinyle</u> ou <u>nitrile</u></p>

*\*Attention : ces pictogrammes sont valables jusqu'en 2015*



# Méthode d'évaluation du risque chimique dans mon entreprise

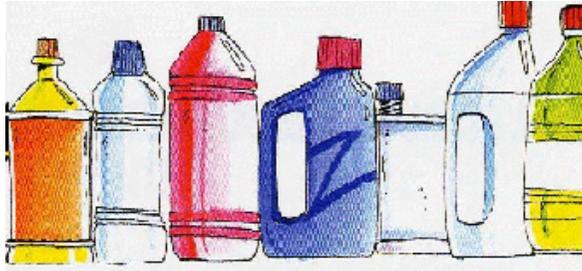
## Les 3 niveaux de l'évaluation

Composition		Risque étiquetage										Forme d'utilisation	Condition d'utilisation	Quantité utilisées et fréquences	E.P.I.	
Nom chimique	N° CAS	T+	T	Xn	Xi	C	E	Q	F+	F	N	Phrases de risques				

1  
Je fais l'inventaire des produits de mon entreprise



2  
J'évalue l'exposition



3  
Je prévois les risques



# Fiche d'évaluation du risque chimique

Raison sociale :  
 Adresse :  
 Téléphone :  
 N° adhérent POLE SANTE TRAVAIL :

Date d'émission de la fiche et / ou de mise à jour :

Nom du produit	Composition		Risque étiquetage									Forme d'utilisation	Condition d'utilisation	Quantité utilisée et fréquence	E.P.I.	Equipement collectif
	Nom chimique	N° CAS	 T+	 T	 Xn	 Xi	 C	 E	 O	 F+	 F					